

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **38 (1902)**

Heft 7

PDF erstellt am: **01.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

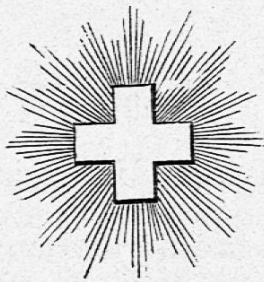
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

**SOMMAIRE :** *Le nouveau projet d'enseignement secondaire. — A propos de la nouvelle langue internationale. — Chronique scolaire: Confédération suisse. Neuchâtel. Berne. Grisons. Bâle. France. Allemagne. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — PARTIE PRATIQUE: Sciences naturelles: la première. — Composition. — Dictées. — Arithmétique: le calcul des intérêts. — Rapport sur le cours pédagogique de Porrentruy. — Variété.*

---

## LE NOUVEAU PROJET D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

Le ministre français de l'Instruction publique, M. Leygues, va incessamment présenter à la Chambre son projet d'enseignement secondaire. Il prévoit à la base une forte préparation primaire d'environ quatre années. Puis l'enseignement secondaire commence par un premier cycle de quatre années également, mais offrant deux divisions: le classique et le moderne, — nous dirions « industriel ». Les études y sont distribuées de manière à former un tout suffisant pour que l'élève qui s'y limiterait ait néanmoins un bagage suffisant et cohérent utilisable dans la pratique de la vie. La quatrième année classique comprend le grec à titre facultatif, pour ceux qui continueront des études classiques.

Le second cycle conduit au baccalauréat par quatre voies *différentes, mais équivalentes*. C'est même là le point essentiel de la réforme proposée. Jusqu'ici le baccalauréat classique seul conférait le droit d'entrée dans toutes les facultés; il n'en serait plus ainsi désormais: la Médecine et le Droit notamment s'ouvriraient à tous les bacheliers sans exception. Ce cycle offre, au choix des élèves, les études gréco-latines, le latin avec langues vivantes, le latin avec sciences, les sciences avec langues vivantes.

À côté de l'enseignement secondaire normal précédent, vient se placer un enseignement *réel* facultatif destiné aux élèves sortis du premier cycle et se vouant à l'industrie, au commerce, en un mot à la pratique prochaine. Pour les clients de ces cours spéciaux, aucun baccalauréat n'est prévu. Ils quittent à leur gré le collège

pour entrer dans la vie ou poursuivre leurs études à l'école professionnelle.

Une telle diversité dans la distribution des cours a été attaquée par les défenseurs des humanités, par ceux aussi que hantent un certain souci de l'unité. On ne peut nier, toutefois, qu'en la prévoyant le ministre ait été au devant des vœux de la plupart des familles et des nécessités si diverses de l'existence moderne. En décrétant l'égalité des sanctions, il va plus loin encore et met fin au long antagonisme qui sépare encore sur les bancs de l'école classiques et modernes. C'est le niveau démocratique décidé ; à des études de même durée, conçues dans le même esprit, quoique diverses par leurs moyens de développement, des privilèges égaux. Plus rien désormais n'empêchera les familles de se déterminer, pour ainsi dire en tout temps, envers leurs enfants, qui ne seront plus irrémédiablement condamnés à suivre la route commencée, même reconnue fautive !

On peut craindre d'une telle péréquation des études l'invasion des facultés universitaires, comme aussi la résistance de plusieurs de leurs conseils. On objectera que ce coup de niveau ne va pas manquer d'amoinrir la valeur de l'enseignement secondaire, d'abaisser la préparation des candidats aux écoles spéciales. Il ne tient, croyons-nous, qu'à ces conseils eux-mêmes et au gouvernement de rendre ces craintes vaines et de fortifier, au contraire, l'enseignement transformé. Qu'au seuil des Facultés de Médecine et de Droit, on établisse un concours avec examen sur quelques branches communes, ou que ces Facultés représentées aux épreuves du baccalauréat décident de l'admissibilité des candidats, voilà qui suffirait pour opérer le triage nécessaire. Et d'ailleurs, il semble qu'il n'y ait pas à se préoccuper dès maintenant de l'encombrement hypothétique dû aux « modernes » ou « industriels ». Quelques-uns parmi eux se dirigeront vraisemblablement vers la Médecine, ce seront de bons candidats, on peut en être sûr ; on n'en voit guère, en revanche, se précipiter vers le Droit, après nombre d'années d'un entraînement mathématique et scientifique peu fait pour les y conduire naturellement. Ceux-là donc resteront des exceptions et ne seront pas sans mérite ; il y aurait préjudice à les entraver dans une vocation reconnue évidente. Quant aux bacheliers classiques, leur situation privilégiée demeure comme par le passé ; toutes les issues leur restent ouvertes et si, vraiment, la formation classique l'emporte sur sa concurrente, on s'en convaincra aux examens et concours que nous proposons. Ici, l'expérience est à faire ; elle est dans l'intérêt des uns et des autres.

Quoi qu'il résulte des transformations profondes prévues dans le projet Leygues, on lui saura gré d'avoir apporté la diversité et l'élasticité dans cet enseignement secondaire si ballotté, si mal défini, dont beaucoup se plaignent et que pourtant on cherche à imiter même à l'école primaire, au grand détriment de celle-ci, ajouterons-nous. On ne verra plus à l'avenir de malheureux élèves

insensibles aux beautés antiques encombrer des classes qu'ils enrayent, pas plus que des natures mieux douées, mais mal aiguillées, devoir se contenter, malgré aptitudes et désirs, d'études auxquelles ils ne se sentent point destinés. On ne verra pas davantage de petits paysans, des fils de négociants, d'autres encore, sans autre ambition que celle d'entrer dans la vie pratique le plus tôt possible, mais armés de connaissances utilisables, être condamnés, sous prétexte de les acquérir (et comment!) à subir l'inexorable filière d'une discipline dont presque tout leur est inutile et les lasse. A ceux qui auront besoin d'élémentaires et solides notions de commerce, d'arithmétique et de langues modernes, on ne se croira plus obligé d'imposer l'analyse de *Faust* et des cours de chimie.

### A propos de la nouvelle langue internationale.

*Réponse aux articles parus dans les Nos 3 et 4 de l'« Educateur ».*

La diversité des langues est un fait que l'imagination naïve des peuples n'a pu s'expliquer qu'en y voyant une juste punition du ciel. C'est encore le point de vue de nos élèves, avec cette différence qu'ils ne s'expliquent pas bien, eux, par quoi ils auraient pu mériter ce châtement. La vérité, c'est que ce fait est bien moins de nature à nous surprendre que ne le serait l'uniformité absolue des langues.

Nous savons que la diversité des langues réside dans des raisons physiologiques aussi bien que psychologiques. Et ces raisons se sont toujours opposées à la création officielle d'une langue internationale. Car, enfin, on ne voudra pas considérer comme résolu un problème qui, au lieu d'intéresser des millions d'êtres, puisqu'il s'agit d'une langue internationale, fait tout juste le bonheur de quelques milliers de personnes. Les efforts sérieux et réitérés tentés dans ce domaine et remontant à plusieurs siècles, ne parlent pas en faveur de la création possible d'une langue internationale qui remplirait les offices prévus par l'honorable correspondant. Car il ne s'agit pas pour lui d'un moyen de s'entendre, telle, par exemple, la terminologie savante ou technique de certaines parties de la science. M. Dubois nous parle sérieusement d'une langue destinée à nous transmettre les œuvres littéraires de toutes les nations, et même d'une langue dont l'étude offrirait des points de comparaison intéressants et fertiliserait l'enseignement de la langue maternelle. C'est ici que M. Dubois nous paraît abandonner le terrain solide pour courir après une chimère.

Rappelons, en passant, les efforts tentés dans ce domaine. Les lecteurs de l'*Educateur* ne dédaignent pas ces menues informations. Comme M. Dubois nous le rappelle, la première idée d'une langue universelle se trouve chez *Leibniz* et il la publia, en 1666, sous le titre : *De arte combinatoria*. Plus tard, *Condorcet* reprit cette idée dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, Paris 1794. Sous le titre de *Pasilalie* (langue parlée par tous), un certain *Burja* crut avoir trouvé la chose (Berlin 1818), enfin, *Stethy* dans sa *Lingua universalis* (Vienne 1825) reprend le problème auquel le pasteur *J.-M. Schleyer* (en 1874) a donné jusqu'ici la solution la plus pratique (*Schleyer, Grammatik der Universalsprache Volapük*, Constance 1887, septième édition). Depuis, nous avons entendu parler de l'*Esperanto* qui, dit-on, réunit toutes les qualités d'une langue universelle, car le *Volapük* a le défaut de posséder une déclinaison, quoique très régulière et peu compliquée. En ceci, nous sommes d'accord avec tout le monde que, si l'on s'amuse à inventer une langue, c'est parce qu'on ne peut venir à bout des langues existantes et alors, à quoi bon une

déclinaison ? Mais, en partie déjà, le problème qui inquiète certains esprits a trouvé sa solution toute naturelle dans les contrées où la nécessité a, comme toujours, rendu les hommes ingénieux. Sur les côtes de la Méditerranée est née la *Lingua franca*, basée sur l'italien et servant de trait d'union entre les races les plus diverses qui habitent ces parages. Le même besoin de se faire comprendre en face de l'impossibilité d'apprendre toutes ces langues avec leurs dialectes a donné naissance, dans l'Asie orientale, au *Pigeon English*, dont l'anglais, naturellement, fait les frais principaux. Mais comme les Anglais ont beaucoup baissé dans l'estime des peuples, nous ne voulons pas d'une langue universelle à base anglo-saxonne. Il n'est pas bon non plus d'en avoir une dans laquelle l'allemand puisse entrer pour un cinquième et l'anglais pour un tiers, comme c'est le cas du Volapük. L'Esperanto est en partie le produit de l'alliance franco-russe. Il a, pour le moment, les chances pour lui, jusqu'à ce qu'une nouvelle constellation politique nous fasse désirer une autre combinaison. Les rivalités des nations dont chacune voudra être, pour une bonne part dans l'amalgame international, pourraient bien être pour quelque chose dans les obstacles qui s'opposent à l'expansion d'une langue internationale.

Mais ne discutons pas le désir bien légitime qu'un homme peut avoir de s'entendre avec un Russe, un Suédois, un Turc, un Allemand même, sans pour cela passer par toutes ces langues, ce qui, nous l'avouons, est un peu long. Un baragouin quelconque fera l'affaire, s'il ne s'agit que d'acheter ou de vendre, de demander à boire ou à manger. J'ai vu des gens qui réussissaient parfaitement dans ces opérations sans se dépenser en paroles. Mais on veut plus. On demande un organe facile à apprendre, dans lequel tous les chefs-d'œuvre de l'esprit humain puissent être écrits ou traduits. Nous en connaissons un, mais malheureusement il n'est pas facile à apprendre, à cause des mystères de la déclinaison, des verbes séparables et des inversions dont Goethe se rend coupable. On l'a dit avant nous, et nous le répétons sérieusement : Voulez-vous pouvoir lire les chefs-d'œuvre des nations, et, d'une façon générale, connaître les littératures européennes et même universelles ? Apprenez l'allemand, Monsieur ! Les Allemands traduisent tout ; ils n'ont même pas le temps de produire, il faut qu'ils traduisent. Connaissez-vous un ouvrage qu'ils n'aient pas encore traduit ? Vous m'obligeriez beaucoup, je le traduirais immédiatement. J'ai, dans ma bibliothèque, des poésies chinoises — traduites — des nouvelles russes, danoises, hongroises, toutes traduites en allemand. Il y a de quoi satisfaire l'appétit le plus distingué.

Plaisanterie à part, croit-on réellement pouvoir inventer une langue artificielle qui puisse nous procurer une jouissance esthétique ? Tant qu'on reste sur le terrain pratique, dans les réalités du commerce, un idiome général rendra des services, mais ne vous égarez pas dans le domaine des idées et de l'art. Ici, la pensée est tellement liée à la forme, l'art est tellement dépendant de la pensée qui le conçoit, qu'on ne saurait réellement traduire un chef-d'œuvre quelconque dans une langue artificielle et encore moins le concevoir. Pour ce qui est de l'intérêt qu'aurait une comparaison de la langue maternelle avec la langue artificielle, il est nul. Ce qui nous intéresse dans ces sortes de comparaisons, ce sont justement les ressources infinies et infiniment variées dont l'esprit humain dispose chez les diverses nations pour rendre les nuances les plus surprenantes de la pensée. Et cette pensée, la même pensée, est nuancée différemment chez le Français et l'Allemand ; par exemple, quel intérêt puis-je avoir de connaître la forme d'une pensée en Esperanto ? Mais savez-vous ce qui ne manquerait pas d'arriver ? En très peu de temps, chaque nation aurait adapté le moule de l'Esperanto à sa façon de penser et vous seriez, sous peu, appelé à donner un cours sur les dialectes de l'Esperanto.

Une langue universelle ne saurait jamais être une langue artificielle. Elle se créera, mais elle s'imposera par des nécessités politiques et commerciales. J'ai

bien peur que ce ne soit un dialecte dans lequel l'anglais entre dans une forte proportion. L'antiquité a connu deux langues internationales, dont la plus répandue, parce qu'elle avait des qualités littéraires supérieures, fut le grec, appelé *koine*. Et, après tout, pourquoi le latin ne serait-il pas la langue internationale ? Les quelques difficultés qu'il présente seraient largement compensées par l'avantage qu'il y aurait de ne pas en apprendre une autre. On aurait le temps voulu et, du reste, on le simplifierait. Le latin a joué ce rôle de langue internationale ; il en est déchu actuellement parce qu'il est devenu langue artificielle, parce qu'il n'a plus de racines dans l'imagination des peuples et parce que le principe des nationalités, principe établi dans les temps modernes, ne lui est pas favorable. Les mêmes raisons qui militent contre l'extension du latin combattent également l'usage général d'une langue artificielle qui serait toujours, comme le latin, une langue étrangère. Ce n'est pas le plus ou moins de difficultés que présente l'étude d'une langue qui décide de sa prépondérance, de son usage, ce sont des raisons d'ordre supérieur qu'il faut chercher dans l'âme des peuples et dans leurs destinées.

Dr Hans SCHACHT.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**CONFÉDÉRATION SUISSE.** — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'avis renfermé dans les annonces concernant l'admission de pensionnaires à l'Asile du Melchenbühl, près Berne. Cette maison de retraite pour instituteurs et institutrices s'ouvrira le 1<sup>er</sup> avril prochain. Le Conseil fédéral en a nommé directrice, M<sup>me</sup> Scheidegger-Friedli, à Berthoud.

**XVII<sup>e</sup> cours normal Suisse de travaux manuels.** — Un cours normal de travaux manuels aura lieu à Lausanne, du 14 juillet au 10 août 1902. Il est organisé par la *Société suisse pour la propagation du travail manuel dans les écoles de garçons*, avec le concours financier de la Confédération, et placé sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. Il sera dirigé par M. A. Grandchamp, maître de travaux manuels, à Lausanne.

Ce cours comprendra les subdivisions suivantes :

1. Un cours élémentaire : travaux simples formant le programme des deux premières années d'école.

2. Cartonnage.

3. Travaux à l'établi.

4. Sculpture en coches et à champlévé.

5. Modelage.

6. Travail du métal : ce cours, donné pour la première fois dans les cours normaux suisses, comprend l'exécution de travaux faits à froid, qui sont d'intéressantes applications du dessin décoratif.

7. Un cours spécial, pour instituteurs déjà familiarisés avec le cartonnage et le travail à l'établi, où seront construits divers objets et appareils pour l'enseignement intuitif.

Nous attirons spécialement l'attention des instituteurs sur le cours de modelage où une très large part sera faite au dessin, et qui deviendra ainsi le développement du programme de cette branche d'enseignement à l'école primaire.

La finance d'inscription est fixée à 60 fr. pour les six premiers cours, à 65 fr. pour le septième.

On peut avoir à Lausanne logement et pension dans les prix de 60 à 80 francs par mois.

La *Confédération* fait aux participants un subside égal à celui du *canton*. Les subsides communaux n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de la subvention fédérale.

Les inscriptions, *mentionnant la branche choisie*, devront être adressées, avant le 1<sup>er</sup> mai, au Département de l'Instruction publique du canton auquel appartient l'instituteur ou l'institutrice, et au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Le directeur du cours fournira tous les renseignements complémentaires.

**NEUCHÂTEL.** — **La Société pédagogique du district de Boudry** s'est réunie samedi 1<sup>er</sup> février à Corcelles. Elle a renouvelé son comité dont le nombre des membres est augmenté et porté à sept. Une bise violente, chassant la neige par rafales, a empêché quelques-uns de nos collègues d'assister à la séance.

M. Bolle, instituteur à Boudry, nous fait la lecture d'un travail sur l'intéressante question du transformisme et du parasitisme. Cette hypothèse, à laquelle adhère aujourd'hui la plus grande partie des savants, rencontre encore bien des sceptiques. Nous ne croyons pas que c'est attenter à la dignité humaine que de considérer l'homme comme le couronnement de l'animalité ; c'est là l'application du principe de l'évolution naturelle, qui a pour but la perfection.

Nous entendons ensuite une analyse complète d'un ouvrage publié par M. Combe sur « la nervosité chez l'enfant », et dont les conclusions semblent contraster avec la théorie exposée par notre collègue de Boudry. Avec M. Rosselet, l'auteur de cette utile communication, nous constatons, non sans quelque inquiétude, que la nervosité de l'enfant de notre époque va augmentant et cela par suite de diverses causes. Cette excitation nerveuse se traduit jusque dans les œuvres musicales, littéraires et artistiques contemporaines, par une bizarrerie parfois étonnante. Cette publication devrait être lue par chacun.

La prochaine séance promet d'être laborieuse. Nous traiterons la question que le Département de l'Instruction publique a mise à l'étude : la revision des programmes d'enseignement à l'école primaire. J.

**BERNE.** — **Caisse des instituteurs bernois.** Pendant l'exercice 1901, la caisse des instituteurs bernois a eu 34 502 fr. 15 de recettes et 34 475 fr. 40 de dépenses. Le solde en caisse est de 26 fr. 75.

L'intérêt des capitaux a produit 11 792 fr. 25 et les primes des assurés 4524 francs 50 ; la caisse a reçu un don de 1000 fr.

Il a été payé 8750 fr. en pensions et 13 200 fr. en capitaux remboursables à fin de la 55<sup>me</sup> année d'âge.

La caisse a pu faire 760 fr. de dons à onze personnes dans le besoin dont la veuve d'un instituteur jurassien.

La fortune de la caisse est de 297 647 fr. 15 soit 142 994 fr. 20 de réserve en cours, 23 050 fr. de fonds de secours, 116 985 fr. 85 de fonds capital et 14 917 francs 10 de bénéfices accumulés. La marche de la caisse est donc prospère au point de vue financier ; au point de vue de l'accroissement des membres, elle n'a fait aucune recrue en 1901. H. GOBAT.

**JURA BERNOIS.** — **Pétitionnement universel en faveur de la paix.** M. J. Riat, instituteur à Vendlincourt, propose l'organisation d'un pétitionnement universel ayant pour but de demander la cession des hostilités dans le Sud-Africain et le règlement de la question anglo-boère par un arbitrage. M. Riat envoie sa lettre à cinquante grands journaux du monde entier en les priant de lui désigner, dans chaque pays, deux hommes d'école les mieux qualifiés pour faire partie d'un comité international de pétitionnement.

**GRISONS.** — De même que leurs camarades de Norvège, les enfants de la Haute-Engadine se rendent maintenant à l'école chaussés de skis.

**BALE.** — On sait que Bâle-Ville sert à ses maîtres primaires les traitements les plus élevés de la Suisse. Dernièrement, il y a eu soixante-seize inscriptions pour trois postes vacants.

FRANCE. — Le budget de l'instruction publique ascende, pour l'année courante, à 208 millions de francs, dont 20 millions vont à l'enseignement supérieur, 27 à l'enseignement secondaire et 157 à l'école primaire.

ALLEMAGNE. — **Suicides des enfants.** — On vient d'établir une intéressante statistique en Prusse. De 1869 à 1898, il y a eu en Prusse 1708 suicides d'enfants âgés de moins de quinze ans, dans la proportion de  $\frac{4}{5}$  pour les garçons et de  $\frac{1}{5}$  pour les filles. Bien que le nombre de ces suicides soit allé croissant avec l'âge des enfants et les années (93 cas d'enfants âgés de moins de dix ans et 1050 cas d'enfants au dessus de dix ans), il ne marche cependant pas de pair avec le nombre des suicides en général pendant la même période (ce nombre a doublé en trente ans pour les adultes). Les causes des suicides d'enfants sont généralement la dégénérescence et l'aliénation mentale.

— Les maîtres de gymnastique dans les écoles normales ont suivi un cours de la Croix-Rouge organisé à leur intention par le ministre de l'instruction publique.

— Dans un concours dramatique ouvert par une revue allemande, six drames ont été primés ; trois des auteurs sont des femmes ; celle qui a obtenu le 1<sup>er</sup> prix est institutrice à Brünn.

## NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES

*La Méthode directe dans l'enseignement des langues vivantes*, par F. Collard, professeur à l'Université de Louvain, 2<sup>de</sup> édition. Bruxelles. Alfred Castaigne, 1901.

*Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Charles Knapp et Maurice Borel, 28, 29, 30, 31 et 32<sup>mes</sup> livraisons. Ces cinq dernières livraisons nous conduisent jusqu'au mot (Mont) Collon.

XXXVI. Jahresbericht der Kommission für Versorgung verwahrloster Kinder im Bezirke Zurich, 1901, par J. Labhart-Hildebrandt.

A. Pinloche, le traducteur français des *Œuvres pédagogiques* de Herbart, ancien professeur de pédagogie à l'Université de Lille, vient de publier un ouvrage qui aura un certain retentissement dans le monde scolaire : *Pestalozzi et l'éducation populaire moderne*, Paris, Félix Alcan, 1902. Nous avons déjà *Guillaume, Etude biographique sur Pestalozzi*. La littérature pédagogique française, avec ces deux classiques, n'a plus rien à envier aux autres nations où les travaux sur Pestalozzi sont légion.

*Luttons contre l'abus du tabac*. Vingt leçons antitabaciques par Vial Hermolaüs, instituteur public à Marseille-L'Étaque, Marseille, 1901. Prix 30 centimes, par centaines, 20 centimes.

Par sa brochure : *Le travail manuel, pierre fondamentale et angulaire de la culture et de l'éducation harmoniques*, Robert Seidel, maître secondaire à Zurich, s'adresse surtout à la masse des travailleurs, aux parents qui ont à cœur le bonheur de leurs enfants.

Partant du principe que toute éducation doit développer dans une mesure égale les facultés corporelles, intellectuelles et morales des enfants, et après avoir démontré que nos écoles négligent presque totalement le côté pratique de l'éducation et se contentent de fournir aux écoliers une quantité trop grande de connaissances purement théoriques, l'auteur condamne cette manière d'enseigner comme contraire à la nature et recommande chaleureusement de la réformer en introduisant le travail manuel. C'est la méthode d'enseignement de l'avenir, la seule qui développe harmoniquement toutes les facultés des enfants et en fasse des hommes capables de soutenir les luttes sociales du XX<sup>me</sup> siècle. Dans un langage bref et clair, le pédagogue zurichois fait ressortir les nombreux avantages de la méthode basée sur les travaux manuels et les réunit, à la fin de l'opuscule, dans un certain nombre de phrases fondamentales.



La brochure, malgré quelques exagérations, fera plaisir aux personnes que la question intéresse et qui sont suffisamment au courant de la langue allemande.

J. F.

*Le Trésor de la Bonne ménagère à la ville et à la campagne*, par Suzanne Maison de Roche. M. La Vanchy, éditeur.

Troisième édition spéciale de *la Jeune Ménagère*, chez Payot et Cie, Lausanne. Prix, 4 francs.

La femme fait ou défait un ménage. Dans ce livre dédié à la ménagère, on trouve tous les enseignements et les renseignements, les conseils, les formules, indispensables à la bonne tenue d'une maison.

Une première partie s'occupe de l'entrée en ménage, de la question des domestiques, de la politesse et du savoir-vivre, des diners. Vient ensuite l'art de la cuisine avec une quantité de recettes de cuisine, toutes éprouvées et pratiques. Une quatrième partie est consacrée à l'hygiène et à la médecine, une cinquième, au jardin-potager.

14 000 exemplaires déjà vendus. Voilà qui en dit plus que les plus grands éloges !

*Petit Larive et Fleury, Dictionnaire français encyclopédique* à l'usage des adultes et des gens du monde, par Larive et Fleury. — Paris, Chamerot ; Genève, en dépôt à la librairie Stapelmohr. Fr. 5,50.

73 000 mots dans un petit dictionnaire, voilà qui n'est pas banal !

Le temps est passé de ces honnêtes petits dictionnaires qui excluaient avec soin les néologismes et les termes de science, n'accueillant que les mots authentiquement classiques, parmi lesquels ils faisaient choix des plus usités. Le public est devenu plus exigeant : la science n'est plus le monopole exclusif d'une minorité ; les œuvres de vulgarisation l'ont mise à la portée du grand nombre et la presse quotidienne elle-même s'est vue obligée d'ouvrir ses colonnes à une chronique scientifique et industrielle. Aussi le dictionnaire dont nous donnons plus haut le titre est-il certain d'être accueilli avec faveur par tous ceux qui tiennent à comprendre ce qu'ils lisent, mais qui hésitent à manier de lourds volumes et à lire de longs articles. Sous une forme condensée, en un fort volume de 1472 pages, composé en caractères petits, mais très nets, sur trois colonnes, MM. Larive et Fleury nous offrent le trésor complet des mots courants de la langue française, avec leur étymologie, y compris les termes scientifiques les plus importants, beaucoup de néologismes créés par l'industrie, l'agriculture, la politique, ou issus du langage populaire, des mots dialectaux et des mots provenant des idiomes de contrées nouvellement explorées, sans compter les mots d'histoire, de géographie, de biographie, ainsi que les locutions latines et étrangères. Le texte est en outre orné de 1345 figures dans le texte, de 83 tableaux d'art et de vulgarisation et de 112 cartes.

Les derniers numéros des *Causeries françaises*, par A. André, chez Payot et Cie à Lausanne, contiennent un excellent article sur les *Braves gens*, par Paul et Victor Marguerite. A recommander.

*Le service qui coûte*. Récits missionnaires avec treize gravures, par E. Krieg, pasteur. Onzième mille. 1 à 20 exemplaires, 22 centimes ; 21 et au-dessus, 20 centimes. S'adresser à l'auteur, à Grandval (Jura bernois).

*Quarantième rapport du Comité de l'Orphelinat de Daillens-Cossonay-Penthaz. Société pour l'observation du dimanche*. Genève, rue de Candolle, 19.

*Le monde renversé*, par T. Combe. Brochure, N° 19. — 10 centimes.

Impressions échangées dans la rue entre deux enfants : le père de l'un est abstinent, celui de l'autre, un buveur d'absinthe. « Chez l'un, le père marchait devant, dans un chemin sûr et droit, et le fils ne songeait qu'à suivre son père.... Dans l'autre famille, c'était le monde renversé, le père sans autorité, les enfants sans respect ». Que doit répondre un tel père à l'enfant qui lui demande naïvement : « Quand je serai grand, papa, faudra-t-il que je te ressemble ? »

L. R.

## PARTIE PRATIQUE

### SCIENCES NATURELLES

#### La primevère.

Dans une leçon précédente sur la perce-neige, les enfants ont appris à distinguer et à nommer les différentes parties de la fleur ; on leur a parlé aussi des réserves nutritives contenues dans le bulbe.

A. TACHES D'OBSERVATION. — 1<sup>o</sup> Lors d'une excursion faite avec les élèves en automne, le maître a arraché quelques plantes de primevère ; il les a plantées devant eux dans des pots, qu'il a placés pour l'hiver entre les fenêtres de la classe, et il les a fait soigner par les élèves.

2<sup>o</sup> Notez toutes les fleurs que l'on trouve actuellement dans les prés et dans les bois, et apportez celles que vous ne connaissez pas.

3<sup>o</sup> Notez quand et où vous avez trouvé les premières primevères.

4<sup>o</sup> Quand avez-vous cueilli la première perce-neige, la première pâquerette, la première violette ? Combien de jours avant ou après la première primevère ?

B. MATÉRIEL D'INTUITION. — 1. Une plante entière. — 2. Des capsules de l'année passée. — 3. Primevères de Chine, auricules, etc. — 4. Racine de la carotte et du pissenlit ; rhizôme du sceau de Salomon, de la violette. — 5. Pour chaque élève quelques fleurs et quelques feuilles de primevère.

C. DÉVELOPPEMENT. — Nous avons vu que c'était grâce à son oignon que la perce-neige avait pu fleurir si tôt. Vous avez trouvé la première perce-neige le ..... février, la première primevère le ..... février ou ..... mars seulement. (Cf. de même la pâquerette, la violette, l'anémone, le narcisse, le faux-narcisse, la nivéole, etc.)

La primevère fleurit donc un peu plus tard que la perce-neige. Pourquoi ? — Ah ! mais c'est qu'elle n'a pas d'oignon. Elle présente, en revanche, un corps allongé, épais et charnu qu'on prendrait à première vue pour une racine. Mais la racine se dirige toujours en bas et ne porte jamais de feuilles, pas même des écailles (racine du pissenlit et de la carotte) ; tandis que ceci croît en se dirigeant vers le haut, est garni d'écailles et se termine par tout un bouquet de feuilles (comparez le sceau de Salomon et la violette). En automne, lorsque les feuilles se dessèchent, cette partie de la plante reste en terre avec toutes ses racines et ne meurt pas, comme on pourrait le croire. Elle n'est qu'endormie : les chauds rayons du soleil la réveillent au printemps et elle se met aussitôt à pousser des feuilles et des boutons. (Le montrer au sceau de Salomon.) Cette espèce de tige, car c'en est une puisqu'elle porte des feuilles, s'appelle *rhizôme*, et elle rend à la plante les mêmes services que l'oignon à la perce-neige.

Comme l'oignon de la perce-neige, le rhizôme de la primevère passe l'hiver endormi sous terre. Dès que le sol est un peu dégelé, ses innombrables radicelles y puisent des sucs qu'il ne garde pas pour lui-même, mais envoie dans les bourgeons qu'il porte à son sommet. De ceux-ci sortent des petites feuilles enroulées et toutes ridées qui forment bientôt un véritable bouquet. C'est pour mieux supporter le froid qu'elles s'enroulent ainsi (nous aussi, nous fermons les mains, nous nous pelotonnons sur nous-mêmes quand nous avons froid). Au milieu de ce bouquet, se trouvent les boutons chaudement enveloppés par toutes ces feuilles. Aussi la petite primevère n'a-t-elle pas froid ; elle ne craint ni les rafales de mars, ni même ses flocons de neige, et au premier beau jour elle recommence gaiement à pousser. — Si elle n'est pas la toute première fleur du printemps, c'est du moins l'une des premières. Son nom d'ailleurs l'indique : la *primevère*, c'est celle qui fleurit aux *premiers jours du printemps*.

La primevère est bien différente, dans toutes ses parties, de la perce-neige,

car les fleurs se ressemblent encore moins que les enfants, qui ont aussi chacun leur physionomie particulière. Chaque plante a un aspect général qui lui est propre et offre en outre des différences marquées dans la forme ou la couleur de ses feuilles, de sa tige, de ses fleurs. Ne serait-ce pas grand dommage qu'il en fût autrement ? — Les feuilles de la perce-neige sont longues, étroites et lisses, tandis que celles de la primevère sont assez larges, presque ovales, légèrement dentelées et rivées sur toute leur surface; la violette, elle, a des feuilles encore plus larges, finement dentées et en forme de cœur. — De même pour les fleurs : celles de la perce-neige sont blanches; celles de la primevère sont d'un beau jaune soufre; les unes retombent comme des clochettes, tandis que les autres se tiennent bien droites sur leur tige. Vous vous rappelez que c'était son gros ovaire qui forçait la perce-neige à se pencher ainsi et que cette position de la fleur avait l'avantage de mettre le pollen à l'abri de la pluie et de la neige. Mais les anthères de la primevère, bien cachées dans un tube étroit et resserré, ne craignent ni la pluie ni la neige. — La primevère a cinq étamines, tandis que la perce-neige en a six; nous avons vu que la fleur de la perce-neige est formée également de six feuilles, trois grandes et trois petites. Et celle de la primevère? Au lieu de feuilles bien distinctes, nous trouvons un tube étroit qui s'élargit tout à coup en cinq festons ou lobes échancrés et étalés horizontalement. Il n'y a donc qu'un seul pétale, ou peut-être y en a-t-il cinq qui se sont soudés pour n'en plus former qu'un. Avant que la fleur s'épanouisse, le limbe de la corolle est replié dans le tube, de façon à garantir tout ce qui se trouve à l'intérieur. La corolle elle-même est renfermée dans une petite coupe verte, terminée par cinq dents, d'un tissu plus grossier et plus résistant. On donne à cette petite coupe, comme à certaines coupes précieuses d'or ou d'argent, le nom de *calice*. La perce-neige n'a pas de calice, mais nous avons vu qu'une espèce de feuille verte, membraneuse sur les bords (le *spathe*) était chargée de la protéger jusqu'à son complet épanouissement.

En examinant la perce-neige, nous avons trouvé, sous la fleur, un ovaire assez gros, qui devenait plus tard un fruit.

Pour que la primevère puisse se reproduire, il faut qu'elle ait aussi un fruit contenant des graines, elle doit donc posséder un ovaire. Nous cherchons en vain cet ovaire sous la fleur; mais enlevons délicatement le calice et la corolle, et là, tout au centre, formant comme le prolongement du pédoncule, nous trouvons un corps assez semblable à un flacon à long col et qu'on nomme le *pistil*. Cette petite boule tout en bas, dans laquelle vous apercevez avec cette loupe un grand nombre d'ovules, c'est l'ovaire. Il est surmonté comme dans la perce-neige d'un long filet mince que nous appellerons aussi style. Cette partie renflée qui le termine et que nous n'avons pas remarquée dans la perce-neige s'appelle le *stigmate*. C'est sur le stigmate que doit arriver le pollen pour que les ovules puissent se transformer en graines. Pas de pollen sur le stigmate, pas de graines!

La primevère est une jolie petite fleur. Nous rencontrons ses touffes jaunes pendant les mois de mars et d'avril dans les prés, dans les haies et sur la lisière des bois. Elle ne supporte pas aussi bien l'ombre que l'anémone, aussi la trouve-t-on plus rarement dans l'intérieur de la forêt. — Chaque fleur dure quelques jours, puis la corolle tombe et il ne reste que le calice et l'ovaire. Au bout de quelques semaines les fruits sont mûrs (apportez-en dès que vous en trouverez); ils contiennent un grand nombre de graines brunes. Nous en sèmerons quelques-unes pour voir ce qu'elles deviendront.

**D. RÉCAPITULATION.** — Le nom même de la « primevère » indique qu'elle fleurit au « premier printemps ».

C'est grâce à son rhizôme, qui passe l'hiver sous terre, qu'elle peut fleurir si tôt; grâce aussi à ses nombreuses radicelles qui peuvent absorber de bonne heure les sucres nécessaires à sa croissance. — Ses feuilles, bien enroulées autour des

boutons, les protègent du froid ; elles sont ovales et ridées. — La fleur se compose d'un calice, d'une corolle, de cinq étamines et d'un pistil. — Le calice est à cinq dents. — La corolle se compose d'un tube et d'un limbe à cinq divisions ou lobes. — Les étamines, au nombre de cinq, sont insérées sur le tube de la corolle ; chaque étamine a un filet et une anthère. — Le pistil comprend l'ovaire avec ses ovules, le style et le stigmate. — Les ovules ne se transforment en graines que si le pollen arrive des anthères sur le stigmate.

*E. AUTRES SUJETS D'OBSERVATION.* — 1<sup>o</sup> Notez combien de jours dure une fleur.

2<sup>o</sup> Comparez plusieurs primevères au point de vue de la position des anthères et de la longueur du style.

3<sup>o</sup> Comparez la primevère des champs avec celle des jardins, avec l'auricule (ou oreille d'ours), la primevère de Chine, la primevère officinale, la primevère élevée, la primevère farineuse, etc.).

(D'après *G. Stucki*). — Cours I.

F. M. G.

## COMPOSITION

### *Degré intermédiaire.*

#### **Un dîner inattendu.**

*Canovas.* — Un petit garçon déguenillé se promène dans la rue, ne sachant comment se procurer à manger. — Deux enfants l'appellent. — Ils lui donnent à dîner. — Conclusion.

#### DÉVELOPPEMENT :

Un pauvre petit garçon déguenillé allait et venait dans la rue d'un air malheureux et affamé, ne sachant comment se procurer un morceau de pain. Il n'avait trouvé du travail nulle part, et il n'osait mendier. C'était pitié de le voir ainsi exposé à la pluie glacée qui tombait.

A ce moment, deux petits garçons, debout près de la fenêtre de leur magnifique maison, se demandaient comment ils allaient employer l'après-midi de ce jour sombre et pluvieux.

— Oh ! regarde, Léon, s'écria tout à coup l'ainé en montrant du doigt l'enfant transi de froid qui passait sous la fenêtre, comme il doit avoir faim ! Maman est sortie, mais je suis sûr qu'elle nous permettrait d'aller demander à manger pour lui à la cuisine.

— Allons-y, répliqua l'autre.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Quelques minutes plus tard, le pauvre petit affamé se trouvait installé auprès d'un bon feu et savourait l'excellent dîner que ses jeunes amis lui avaient fait préparer. Ceux-ci, heureux de le voir si content, comprenaient la vérité de cette parole : *Il est doux de faire le bien.*

(Imité de l'anglais.)

F. MEYER.

## DICTÉES

### **Champéry.**

Champéry est presque en totalité un village de chalets ; chaque jour il s'en construit de nouveaux, tous plus somptueux les uns que les autres, car le luxe des chalets est poussé fort loin ; et le jour est proche, on peut le prévoir, où, le sapin ne suffisant plus, apparaîtront les maisons de pierre et les murs proprement crépis à la chaux ; et devant le plâtre, devant le progrès, adieu pour jamais le pittoresque. Il en sera un jour des chalets comme aujourd'hui des habitations lacustres. Dans quelques siècles, les habitants de Champéry conteront à la veillée, s'il y a encore des veillées et si l'on écoute encore les contes, l'histoire de ces peuplades primitives des Alpes, perdues depuis le vingtième siècle, qui se cons-

truisaient de grandes demeures en bois et paraissaient vivre de fromage. Les hauts chalets de la montagne paraîtront surtout fabuleux. On enverra des tavillons dans les grands musées, des seilles à traire, des cuillers de bois, des *crésus*; un cor des Alpes sera une trouvaille et, derrière les grandes vitrines, sous la rubrique l'Age de bois dans les Alpes, s'étaleront toutes ces découvertes aux yeux des peuples du progrès, ébahis de notre simplicité.

(J. BAUDAT.)

JAVELLE.

### La poste du Splügen.

Qui n'a descendu par la poste suisse, attelée de six chevaux, la route du Splügen en Italie, ne peut imaginer l'émotion, mais aussi la joie de cette course folle, à mille mètres en l'air, au-dessus des villages, des forêts et des fleuves. Le premier sentiment de terreur, bien naturelle, fait vite place à une confiance tranquille dans l'habileté du postillon et la sûreté des chevaux. Après tout, cet homme tient à sa vie autant que nous tenons à la nôtre : s'il effleure l'extrême rebord de la route, c'est qu'il la connaît bien ; il fouette ses chevaux à bout de souffle, crie, tempête, sonne de la trompe pour les rassurer. Sa confiance, en effet, entraîne tout, chevaux et voyageurs, et c'est peut-être la raison du peu d'accidents à signaler sur ces routes dangereuses.

(EUG. M.)

(*Le Tour du Monde.*) P. JOUSSET.

## ARITHMÉTIQUE

### Problèmes sur les intérêts.

1. Quel intérêt rapportera la somme de f. 3250 à 4 % l'an pendant 18 mois ?  
Réponse : f. 195.
2. Calculez l'intérêt de f. 960 à 3  $\frac{3}{4}$  %, pendant :
  - a) 2 ans Réponse : f. 72.
  - b) 15 mois Réponse : f. 45.
  - c) 9 mois Réponse : f. 27.
  - d) 45 jours Réponse : f. 4,50.
  - e) 1 an, 7 mois, 10 jours Réponse : f. 58.
3. Une somme de f. 1820 a été placée du 1<sup>er</sup> janvier à fin juillet à 3 %. Quel intérêt a-t-elle produit ?  
Réponse : f. 31,85.
4. Le 15 mars 1900 on a placé f. 700 à 3  $\frac{1}{2}$  % et le 25 novembre on a retiré le capital avec les intérêts. Quelle somme a-t-on reçue (année commerciale) ?  
Réponse : f. 741,51.
5. Quel intérêt produisent en un jour f. 9125 à 4 %, année civile ?  
Réponse : f. 1.
6. En deux ans les intérêts simples de f. 750 se sont élevés à f. 60. A quel taux étaient-ils placés ?  
Réponse : 4 %.
7. En plaçant f. 1200 le 1<sup>er</sup> juin on a retiré f. 17,50 le 31 décembre. Quel est le taux ?  
Réponse : 2  $\frac{1}{2}$  %.
8. A quel taux m'a-t-on prêté f. 9160, sachant qu'on me réclame f. 541,50 pour les intérêts de 15 mois ?  
Réponse : 5 %.
9. Une marchandise achetée pour f. 186 le quintal est revendue 3  $\frac{1}{2}$  mois plus tard à f. 200, mais elle a exigé f. 9,66 de frais divers. A quel taux le négociant a-t-il placé son argent ?  
Réponse : 8 %.
10. En 1  $\frac{1}{2}$  an le capital que j'ai emprunté à 4  $\frac{1}{2}$  % me coûte f. 81 d'intérêts. Quel est ce capital ?  
Réponse : f. 1200.
11. A 4  $\frac{1}{2}$  % un intérêt s'élève à f. 31,25 au bout de 8 mois 10 jours. Quel est le capital ?  
Réponse : f. 1000.
12. En combien de temps f. 84 800 rapportent-ils f. 1802 d'intérêts au 4  $\frac{1}{2}$  % ?  
Réponse : 6 mois.

13. Pour que f. 8000 placés à 4 % le 1<sup>er</sup> juillet 1896 arrivent à valoir f. 10 000 avec leurs intérêts simples, à quelle date faut-il les retirer (année commerciale)?

*Réponse : 1<sup>er</sup> octobre 1902.*

14. On paye f. 1168 pour le capital et les intérêts d'une somme empruntée au 6 %, pendant 2 ans 9 mois 18 jours. Quel était le capital?

*Réponse : f. 1000.*

15. Pendant combien de temps une somme de f. 1125 doit-elle être placée à 4 % pour produire un intérêt égal à celui de f. 2000 à 3 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> % pendant 6 mois?

*Réponse : 10 mois.*

16. A quelle date avait-on placé f. 2650 à 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> % pour que, en capital et intérêts, on puisse retirer f. 2761,30 le 30 avril 1902 (année commerciale)?

*Réponse : le 18 février 1901.*

17. En combien de temps un capital est-il doublé par ses intérêts simples, a) à 5 %; b) à 4 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> %?

*Réponse : a) 20 ans; b) 22 ans 2 mois 20 jours.*

18. Le <sup>1</sup>/<sub>4</sub> d'un capital est placé à 3 %, le <sup>1</sup>/<sub>3</sub> à 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> % et le reste à 4 %. Les intérêts annuels s'élèvent à f. 64,50. Quel est le capital?

*Réponse : f. 1800.*

19. Les <sup>3</sup>/<sub>5</sub> d'un capital rapportent le 4 % et le reste le 4 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> %. Au bout de 9 mois les intérêts de la première partie dépassent de f. 22,50 ceux de la seconde. Quel est le capital total?

*Réponse : f. 5000.*

20. Au bout de combien de temps le capital f. 300 augmenté de ses intérêts à 4 % vaudra-t-il autant que le capital f. 320 augmenté aussi de ses intérêts à 3 %?

*Réponse : 8 ans 4 mois.*

21. Si je retire le capital que j'ai placé après 9 mois, je recevrai f. 824 en capital et intérêts; si je tarde encore de 6 mois je recevrai f. 840. Quel est le capital et quel est le taux?

*Réponse : f. 800 et 4 %.*

22. Economiser 2 sous par jour est aussi avantageux que d'avoir placé à 4 % quel capital?

*Réponse : f. 912,50.*

23. Les intérêts d'un capital placé à 5 % vaudraient du 10 novembre au 5 mars f. 25,50 de plus que s'il était placé à 3 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> %. Quel est ce capital?

*Reponse f. 7200.*

24. A quelle date avait-on placé f. 900 à 4 % pour qu'on ait pu retirer f. 1000 en capital et intérêts le 31 janvier 1902.

*Réponse : le 10 juillet 1896.*

PIDOUX-DUMUID.

### Rapport sur le Cours de Porrentruy du 12 au 22 août 1901<sup>1</sup>.

Mesdames, Messieurs,

Le 12 août dernier, sous les auspices de la Direction de l'Instruction publique, s'ouvrait, à Porrentruy, un *cours de perfectionnement* subventionné par l'Etat, en faveur du personnel enseignant jurassien. Ce cours comportait spécialement des études sur l'application des méthodes d'enseignement des branches suivantes : lecture, calcul, chant, gymnastique et dessin.

Les assistants ont été nombreux, vingt-huit institutrices et trois instituteurs, les conférences intéressantes, si intéressantes même qu'un bénéfice très appréciable et des connaissances nouvelles ont été la récompense d'efforts consciencieux et assidus.

Permettez-nous, Mesdames et Messieurs, de jeter un rapide coup d'œil sur les belles journées d'août dernier qui ne sont plus, hélas ! qu'un souvenir dont l'influence s'exercera heureuse et réconfortante sur tous ses participants.

Puisqu'il faut un début à tout travail, nous parlerons d'abord des nombreuses leçons de M. Fridelance et ce sera pour constater et louer tout ensemble, la clarté, la précision avec lesquelles il nous a soumis ses méthodes.

<sup>1</sup> Ce travail a été présenté, au synode libre de Courtelary le 21 décembre 1901, par M<sup>lle</sup> Anna Baur, institutrice, St-Imier.

La première, celle des mots normaux, déjà appliquée d'après l'exposé de M. Gobat, dans son premier livre de lecture, partie du maître, a reçu une sanction nouvelle, grâce à l'excellent cours de M. Fridelance.

Nous ne saurions en donner ici un aperçu complet, mais nous constatons, après avoir suivi le cours dont nous nous occupons, que l'adjonction de certains moyens intuitifs comme les lettres mobiles, par exemple, constitue un progrès véritable, de même que l'exposé suivant entendu également à Porrentruy :

La *méthode des mots normaux* a pour base, nous a dit M. Fridelance, l'intérêt et la concentration qui consistent à fixer l'attention des élèves sur un seul sujet, un seul mot, autour duquel se grouperont les descriptions, narrations, poésies, dessin, chant et même calcul.

Cette méthode donne ainsi au maître l'occasion de mettre à profit les connaissances que l'enfant possède déjà ou celles qu'il a acquises par l'enseignement moral ou intuitif. Les premières leçons seront donc des entretiens familiers élémentaires. De ces entretiens très courts, le maître dégage une phrase brève qu'il fait étudier. Il la fait répéter plusieurs fois, met en relief ses mots et ses syllabes, puis l'écrit au tableau au moyen de traits horizontaux. Les élèves les reproduisent par copie ou sous dictée, jusqu'à ce qu'ils le fassent aisément et apprennent ainsi à décomposer la phrase en mots et les mots en syllabes. Cet exercice durera au moins trois ou quatre semaines ; il sera repris, s'il le faut, pour chaque nouveau mot. Cela fait, il convient de passer à l'étude des mots normaux. Alors, tout à nouveau, l'intérêt de l'enfant doit être mis en éveil par des leçons de choses ou des explications se rapportant au mot normal et qui fixeront plus spécialement son attention sur le vocable à étudier. Le maître dégage le mot normal, l'écrit, le fait répéter, le décompose ensuite au tableau noir ou au moyen des lettres mobiles, pour montrer les sons ou éléments des mots. Ceci fait, il reconstitue et combine les éléments sous les yeux des élèves, puis leur fait faire le même exercice avec les lettres mobiles qu'il leur a remises auparavant. Ce n'est qu'après avoir bien pratiqué cette gymnastique, quand les élèves sont familiarisés avec les lettres et les connaissent suffisamment, que l'on peut passer à l'écriture et à la lecture.

Pour s'assurer que les enfants connaissent bien leurs lettres, le maître fera de petites dictées ; il n'est pas nécessaire de reproduire toujours les mots qui viennent d'être étudiés. On peut aussi les faire composer au moyen des lettres mobiles et, de la sorte, vérifier aussitôt le mot reproduit. C'est là un exercice qui excitera vivement l'intérêt de l'enfant. Cela fait, on pourra passer sans crainte aux différents mots normaux en ayant soin de les graduer, de ménager une transition et de ne pas aborder plusieurs difficultés à la fois.

Si, durant la pratique du premier livre, quelques embarras se présentaient, le maître les résoudra en procédant de même que pour les mots normaux. Ainsi s'étudient et se combinent, grâce à de lents et persévérants efforts, la série des mots normaux pour former une base solide, premier stade du long chemin à parcourir dans le domaine étendu de l'enseignement de la langue.

Les expériences ci-dessus terminées, on passe à la lecture proprement dite et à l'épellation, à laquelle on rend la large place qui lui revient.

Ces constatations faites, passons à la *méthode de calcul*, présentée également par M. Fridelance. Elle est entièrement basée sur les manuels Selve qui, nous le savons tous, donnent matière à quelques critiques. Ces lacunes ayant été suffisamment relevées, nous n'y reviendrons pas, mais essayerons, Mesdames et Messieurs, d'exposer ici, d'une manière générale, les précieuses directions de nos dernières études.

Prenons comme sujet à développer le *nombre 8*. En commençant par une répétition rapide des nombres étudiés, on arrive à la perception du nombre 8 en se basant sur les connaissances acquises.

Pour cela, on fera découvrir dans la classe ou dans le voisinage immédiat de

l'enfant, des objets connus au nombre de 8. Puis on représentera ce nombre d'une manière concrète au moyen de barres, points, cercles, carrés, etc. ; on peut aussi, à ce moment, introduire une application au dessin, en faisant tracer un escalier à 8 degrés, une feuille à 8 folioles, une échelle à 8 échelons, ou autre figure résultant de la combinaison de 8 lignes. A ce moment, il importe d'imprimer en quelque sorte le nombre étudié dans le cerveau des enfants ; on y parvient au moyen des figures types à base de 2, 3, 4, 5, préparant à la décomposition. Celle-ci, telle qu'elle est présentée par les figures du manuel, complète l'intuition du nombre, fait connaître celui-ci dans toutes ses parties et combinaisons, sous toutes ses faces, met sous les yeux des enfants les cas des quatre opérations. Quand l'enfant aura saisi que  $8 = 4 + 4$ , il comprendra sans peine que  $4 + 4 = 8$ , que  $8 - 4 = 4$ ,  $2 \times 4 = 8$ ,  $8 : 4 = 2$  et  $1/2$  de  $8 = 4$ . Ce résultat obtenu, ce sera le moment d'abstraire le nombre, d'en dégager l'élément numérique et d'écrire le chiffre.

Le troisième point de notre plan, c'est-à-dire l'application, consiste dans la pratique des quatre opérations orales et écrites, dont le nombre 8 est susceptible.

Résumons : 1° Formation et représentation du nombre. 2° Groupements et figurations essentielles. 3° Décomposition et recomposition. 4° Exercices d'applications.

Il nous reste à dire maintenant quelques mots de la *méthode Reinhard*, qui, à notre point de vue, est appelée à rendre de grands services, surtout dans les classes comprenant le programme de plusieurs années scolaires.

La méthode Reinhard n'est pas, à proprement parler, une méthode, mais plutôt un moyen de compléter la méthode employée. Un de ses avantages est d'épargner du temps, tout en permettant des exercices très clairs et très faciles à comprendre. Cette méthode excite particulièrement l'attention et devient ainsi un précieux auxiliaire de la discipline.

La méthode Reinhard comprend deux tableaux de chiffres que nous nous permettons, Mesdames et Messieurs, de mettre sous vos yeux et dont, certainement, vous pourrez tirer quelque profit. (A suivre.)

## VARIÉTÉ

### Le livre d'un brave homme.

... Jadis, au temps des jeunes ambitions et des rêves, le régent Barquin avait publié... oh ! non point un recueil de vers ou de nouvelles romantiques, non plus une histoire d'amour ou de cape et d'épée, mais un modeste et honorable « *Traité élémentaire de géométrie et de toisé à l'usage des Ecoles primaires* » et son nom s'était, pendant de longs mois, victorieusement prélassé à la devanture des librairies.

Pas mauvais, ce petit livre. Le département de l'Instruction publique l'avait, à juste titre, chaudement patronné. Il s'en vendit ; on réimprima, puis... ainsi vont les feuilles au vent... d'autres œuvres plus modernes, plus au courant des méthodes nouvelles, le remplacèrent. Le bouquin se défendit un peu, bien peu, timidement, comme s'il eût la conscience de son infériorité, de sa vieillesse, mais cette tentative de réaction fut vaine... il disparut.

Il disparut si bien, si absolument, qu'après quelques années on n'en trouva plus un seul dans le canton, plus un seul... Le stock avait sans doute subi le supplice anéantissant du pilon.

Et voici qu'en ses derniers ans, le père Barquin, vivotant tout seul de sa maigre retraite, eut un désir, un désir violent, impérieux : retoucher son livre et en essayer une réédition. Un rêve, n'est-ce pas, une illusion ? Mais qui ne caresse, en cette vie et à tout âge, quelque miroitante et superbe chimère. Il chercha donc à se procurer un exemplaire de son traité. — Lui-même avait



donné le sien, jadis, à quelque pauvre élève; — il chercha... et ne trouva pas. La déception était cruelle, profonde. Comment, personne n'avait conservé *son* petit in-12°, de jaune cartonné? Personne n'usait encore de *ses* formules? Nul ne suivait sa marche de démonstration?

Peu à peu, cette conviction que *son* œuvre était bien morte, morte et ensevelie, le pénétra; il cessa ses recherches, il renonça à son rêve, il fut malheureux. Oh! renoncer ainsi à son dernier désir, alors que, sur la réalisation de ce bonheur, on a étayé la joie des années finales... Il y avait, sous sa résignation, une amertume douloureuse, quelque chose comme un deuil, un deuil de cœur...

— Père Barquin, lui dis-je un jour, je connais un de vos vieux confrères qui possède votre livre... vous savez, le *traité*.

Il m'écoutait, les yeux grands ouverts, comme s'il n'eût pas compris ou pas osé comprendre.

— Mon... mon livre..., le toisé?...

— Oui, le toisé.

— Et... pensez-vous qu'il veuille... me le... prê... prêter?...

— Il vous le donnera, je crois qu'il l'a en double...

— En double!...

La pensée que quelqu'un au monde avait gardé deux exemplaires de son ouvrage lui donnait une sensation de joie absolue. Il répétait à mi-voix, avec un sourire, ces mots, pour lui très caressants:

— En double... en double.

Et il eut son exemplaire. Mais, hélas! la tête n'avait plus les forces d'autrefois et il ne put se remettre au travail sérieusement. Aussi bien, à soixante et douze ans sonnés, il est un peu difficile de récrire un traité de géométrie, même élémentaire.

Donc il se contenta de le relire, de le rapprendre... Ah! que de douces et lumineuses choses, — tristes aussi parfois — ces « cent-cinquante pages ornées de figures » évoquaient à nouveau, vivaces et superbes! Le passé, tout le passé si beau d'une vie de devoir et d'affection... car, alors que Barquin rédigeait cette œuvre, l'amour rayonnait au logis. Une femme trottaut autour de la table où, à la lueur de la lampe familiale, le régent traçait ses circonférences et ses quadrilatères... Et puis, le bébé, Georges, le gamin chéri... Tenez, ce théorème du tronc de cône, là, page 122 .. il se souvenait... C'était un soir d'hiver, dans la chambre chauffée, Barquin travaillait à cette épure, joyeusement; Louise cousait près de lui, et bébé — un peu tapageur, mais si mignon! — jouait à côté de sa mère avec des billes et des cartes... Tout à coup, un geste, un cri, l'encrier est poussé... il renverse... et l'épure, la belle épure...

Papa ne gronda pas; le bébé faisait si triste mine et si comique aussi...

Ah! le bon temps qu'avait brisé la volonté incompréhensible de Dieu. Joies et deuils, berceaux et tombes... Il restait seul, seul... avec son livre, cependant.

Et je crois encore que ce petit bouquin prolongea de quelque peu son existence.

Cependant, un matin, le fils du syndic vint me chercher.

— Le père Baquin *s'en va*, me dit-il. C'était la fin, en effet. Depuis une quinzaine il n'avait pu quitter le lit; passant les journées à lire *les psaumes* et à suivre de ses doigts tremblants les figures géométriques de son livre.

Il me parla un peu des choses passées, me tenant la main, affectueusement ..

Il entrevoyait la mort, sans crainte, naïvement, avec une foi inébranlée... et, ainsi, il s'endormit, très calme...

Lorsque, pour le vêtir, nous le soulevâmes, quelque chose tomba de sa poitrine.

C'était *son* livre, son bien, un peu de lui-même... Pauvre vieux!

Je l'ai gardé, le traité avec figures, ce n'est pas si commun, l'œuvre d'un brave homme...  
(Communication de A. Cuchet.) P. M.